Image not found or type unknown

Ajournement de la demande de naturalisation

Par **almond**, le **20/01/2010** à **12:26**

Bonjour,
Je me permet de vous contacter afin de savoirapres avoir deposé ma demande de naturalisation qui a été ajourné suite a etre resté sur le territoire français en situation ireguliere pendant 1 an.Pour ce motif celui ci a été ajourné de 1 ans et aimerait savoir si j'ai une chance que ma demande soit accepté?
Dans l'attente veillez croire madame,Monsieur en ma plus haute consideration ainsi que mes salutations distinguées.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés